



SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA

Envoyé en préfecture le 07/07/2016
Reçu en préfecture le 07/07/2016
Affiché le - 8 JUL. 2016
ID : 039-283900017-20160628-C2016_20-DE

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 28 juin 2016**

Membres en exercice : 22
Présents : 21
Procuration : 1
Nombre de votants : 22
Votes pour : 22
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
31/05/2016

**Délibération n° C 2016-20
Approbation du compte de gestion de l'exercice 2015**

L'an deux mille seize, le vingt-huit juin, à quinze heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Membre de plein droit

Monsieur Jacques QUASTANA, Préfet du Jura.

Membres élus à voix délibérative

Titulaires : Mesdames Natacha BOURGEOIS, Danielle BRULEBOIS, Monique FANTINI, Sandrine MARION, Christine RIOTTE, Chantal TORCK, Céline TROSSAT, Françoise VESPA ; Messieurs Daniel BOURGEOIS, Cyrille BRERO, Jean-Pierre BROCARD, Michel ECARNOT, François GODIN, Jean-Charles GROSDIDIER, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Jean-Gabriel NAST, Bruno NEGRELLO, Clément PERNOT, François PERRODIN.

Suppléant : Monsieur Jacky FAIVRE suppléait Monsieur Bernard AMIENS.

Excusés : Madame Hélène PELISSARD ; Monsieur Bernard AMIENS.

Procuration : Madame Hélène PELISSARD avait donné procuration à Monsieur Clément PERNOT.

Secrétaire de séance : Madame Céline TROSSAT.

Membres de droit à voix consultative

Madame le Médecin-Commandant Annabelle CARRON ; Messieurs Jean-Luc LAVIER, le Lieutenant-Colonel Jérôme COSTE, le Commandant Philippe HUGUENET.

Membres élus à voix consultative

Messieurs le Commandant Philippe MOUREAU, le Lieutenant Philippe THOMAS, le Sergent-Chef Emmanuel VUILLERMOZ ; Monsieur l'Adjudant-Chef Jacques DELCEY était excusé.

Assistaient également à cette séance : Madame Sylvie JOURLAIT (Chef de la Mission Finances et Contrôle de gestion), Messieurs Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif et Juridique), le Commandant Damien FREDY (Chef du Groupement Logistique), Arnaud GILLET (Directeur du Cabinet du Préfet), le Lieutenant-Colonel Nicolas MARILLET (Chef de Groupement, Chef d'Etat-Major en charge des Unités Territoriales), le Commandant Thibaut NIDERLENDER (faisant fonction de Chef du Groupement Ressources Humaines Formation), le Commandant Christophe ROUCOULE (faisant fonction de Chef du Groupement Opérationnel). Monsieur Jean-François GAILLARD (Conseiller Technique) ; Madame Sandrine TREBOZ (Directrice Générale des Services du Département) était excusée.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-68, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-55 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 décembre 2007 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 61 des SDIS ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 2014-44 du 17 décembre 2014 adoptant le budget primitif de l'exercice 2015 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-14 du 12 mai 2015 relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-23 du 29 juin 2015 adoptant le budget supplémentaire de l'exercice 2015 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-28 du 29 octobre 2015 relative à la décision modificative n° 2 de l'exercice 2015 et à la mise à jour des autorisations de programmes et crédits de paiement relatifs aux opérations immobilières en cours ;

Vu le rapport de présentation ci-après ;

Vu l'avis de la commission des finances du 21 juin 2016.

Conformément aux règles de la comptabilité publique et aux prescriptions de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Compte de Gestion, établi par le comptable public, est soumis à votre approbation.

Le Compte de Gestion 2015 fait apparaître les résultats suivants :

	Résultats à la clôture de l'exercice 2014	Opérations de l'exercice 2015		Résultats à la clôture de l'exercice 2015
	Excédent ou Déficit	Dépenses	Recettes	Résultats
Investissement	3 356 358,70 €	6 918 519,05 €	4 814 407,52 €	1 252 247,17 €
Fonctionnement	168 265,44 € *	18 076 436,38 €	18 141 414,28 €	233 243,34 €
TOTAL	3 524 624,14 €	24 994 955,43 €	22 955 821,80 €	1 485 490,51 €

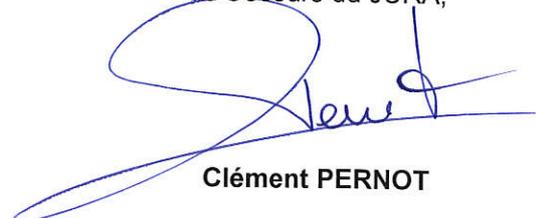
* part affectée à l'investissement en 2015 : 0 €

Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2015.

DECISION N° C 2016-20 DU 28 JUIN 2016

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion de l'exercice 2015 présenté, ci-joint.

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et
de Secours du JURA,



Clément PERNOT